

ACADEMIE D'ART de MEUDON et des Hauts de seine

RAPPORT FINANCIER 2013/2014

Cet exercice se caractérise par un déficit de 210,97 (deux cent dix euros quatre vingt dix sept centimes). Ce déficit s'explique par l'acquisition de nouveaux matériels pour améliorer le confort de tous.

Le nombre d'adhérents est stable et s'établit à 205 en 2013-2014 contre 203 en 2012-2013.

Si l'on regarde l'activité courante, les comptes se présentent ainsi :

Analyse des recettes courantes pour 29 539 € (25 366 l'année dernière)

Elles sont composées majoritairement par :

- les adhésions pour un montant de 4 080 € ;
- l'inscription aux ateliers libres pour un montant de 11 660 € contre 12 920 l'an dernier ;
- le chiffre d'affaires généré par les modules et les stages pour 6 402 € en forte hausse (contre 3 245 € l'an passé) ;
- les prestations au titre de l'Académie hors les murs pour 5 085 € contre 1200 € l'an dernier ;
- en revanche, l'académie s'est dé-engagée de l'activité « conférences » avec des recettes de 233 € contre 2 558 €, activité difficilement profitable en 2012-2013.

D'autres recettes plus accessoires sont également comptabilisées pour un montant global de 1 703,70 €. Il s'agit de :

- des ventes à prix coûtant de terre ou de pierre pour les sculpteurs (920,70 €) ;
- des redevances perçues sur les inscriptions aux cours annuels pour le travail administratif et de suivi des adhérents ; pour mémoire, il s'agit d'un % assis sur les prix des cours annuels et non reversés aux artistes intervenants pour une somme de 783 €.

Enfin des produits financiers pour une somme de 256,66 € et une somme de 47,35 € de produits exceptionnels.

Analyse des dépenses courantes pour un montant environ de 35 076,34 €

Elles traduisent le fonctionnement « normal » de l'association compte tenu de la variété de ses activités et des deux sites de fonctionnement.

- Les achats de matières pour toutes les activités de l'académie : cours, modules et académie hors les murs. Cette année ils s'élèvent à 2 924,97 € ;
- Des actions de publicité et de promotion de l'association (forum, expositions...) pour un montant de 2 188,33 € dont 482 € d'assurances ;
- Le remplacement de petit outillage nécessaire au fonctionnement des ateliers : produits d'entretien, ampoules, réparation diverses pour 1 365,29 € ;
- Les honoraires versés aux artistes intervenants pour les activités de modules ou de stages pour 7 730 € ;
- Les coûts de fonctionnement propres aux tâches administratives à savoir 2 763,75 € (fournitures, téléphone, assurance, internet et frais bancaires) ;
- La location forfaitaire des ateliers à la charge de l'académie pour 357 € ;

- La rémunération de la responsable (mi-temps) pour un montant global de 17 747 €.

Le résultat sur activités courantes est donc négatif de 5 537,34 €.

Analyse des éléments exceptionnels

Ils concernent le financement de la Bourse jeunes en partenariat avec le ROTARY Club de Meudon. Ils représentent la prise en charge de deux trimestres d'inscription au cours annuel pour deux jeunes. Le coût net est de 390 € à la charge de l'académie.

Analyse du financement de l'association

L'académie bénéficie de soutiens importants de la part de la Ville de Meudon et du Département. Principalement, il s'agit de sommes suivantes :

- Le versement d'une subvention de 8 000 € par la ville au titre de l'année 2014 ;
- La mise à disposition gratuite de locaux aménagés pour une valeur de 12 000 € qui bénéficie majoritairement aux ateliers libres.
- La participation du Rotary Club aux bourses jeunes pour un montant de 390 € ;
- Le versement de 981 € de la part du Conseil général des Hauts de Seine au titre de l'année 2014,
- La promesse d'une participation de 2 000 € prélevée sur la réserve Parlementaire de Monsieur Marseille, Sénateur-Maire au titre de l'année 2014, non encore versée à la date de clôture des comptes au 31 Août 2014. Cette somme a été en partie engagée sur l'année scolaire 2013-2014 pour soutenir des actions vers les jeunes.

Ces aides nous permettent de dégager un excédent de trésorerie de 3 037,53 €. Ce dernier a immédiatement été investi dans des achats de matériels nécessaires aux pratiques artistiques :

- une presse et une boîte à grains pour la gravure pour un montant de 1 628,50 € ;
- une réserve de 1 200 € pour la refonte du site internet de l'Académie.

En conséquence, et après des amortissements de 420 € notre association présente une perte de 210,97 €.

Cependant, au 31 Août 2014, notre situation financière est saine avec des réserves qui s'élèvent à environ 18 500 € dont 3 077 seront reversés à la Mairie au titre des loyers forfaitaires pour utilisation des locaux.

Enfin, il est à noter que la mise à disposition des locaux pour les ateliers libres est évaluée à 12 000 € et que l'activité des bénévoles conduit valoriser leur engagement à une somme de 9 600 €.

Pour l'année 2014-2015, le Conseil d'administration de juin a fixé l'adhésion à 20 € et l'adhésion de soutien à 50 €. Il demande à l'assemblée générale de valider cette décision.

Claude ALAZARD,
Trésorière de l'Académie d'Art de Meudon
et des Hauts de seine

